



CALENDRIER des CAP Nationales

2^e semestre 2015

Catégorie C

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
7	Premières affectations des agents administratifs stagiaires de 1 ^{ère} classe – 2 ^{ème} tranche	21/09 (14h)	21(am), 22, 23 et 24/09	25(m), 28(am) et 29(m)/09 suites 1(am)/10
7	- Titularisation dans le grade des agents administratifs des Finances publiques de 1 ^{ère} classe et de contractuels handicapés de catégorie C - Intégrations	12/10 (14h)	12(am), 13 et 14/10	15 et 16(m)/10
7	Mouvement complémentaire de mutations des agents de catégorie C à effet du 01/03/16	19/10 (14h)	19(am), 20, 21, 22, 23(m), 26(am), 27 et 28(m)/10 Suites 18(m)/11	28(am), 29, 30(m)/10, 2(am) et 3(m)/11 – Suites 18(am)/11
7	Révision de l'évaluation des agents administratifs des Finances publiques de 1 ^{ère} classe. (AA1)		3(am), 4, 5, 6(m), 9(am) et 10(m)/11	16(am) et 17/11
7	Accueil en détachement		19(am) et 20(m)/11	23/11(am)
7	Révision de l'évaluation des agents administratifs principaux des Finances publiques de 2 ^{ème} classe. (AAP 2)		24, 25, 26, 27(m), 30(am)/11	1 et 2/12
7	Révision de l'évaluation des agents administratifs principaux des finances publiques de 1 ^{ère} classe. (AAP 1)		7(am), 8, 9, 10 et 11(m), 14(am)/12	15, 16, 17 et 18(m)/12
7	Recrutement hors métropole	11/01 (14h)	11(am) et 12/01/16	13/01/16(m)

N°CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
8	- Titularisation (Berkani) - Révision de l'évaluation des agents techniques		22 et 23/09	24/09

Commission Consultative Paritaire des agents sous contrat de droit public

CCP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
CCP1	CCP Berkani		6 et 7/10	8/10
CCP2	CCP Contractuel		24/11	25/11

Calendrier prévisionnel des CAP du 1er semestre 2016 : 03/12/2015

(am) : après midi (m) : matin Suites : Résultats définitifs

IMPORTANT : Consultation : Période pendant laquelle vos représentants en CAP ont accès à votre dossier à la Direction Générale

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP